



Information coronavirus

LE POINT SUR LA SITUATION LE 19 MARS



Régulièrement nous vous tiendrons informés des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus et les services mis en place pour vous aider à vivre cette période particulière.

Dernières informations :

Un arrêté préfectoral du 19 mars 2020 interdit l'accès à la forêt.

Dans le cadre des mesures de confinement, le gouvernement a autorisé la possibilité d'aller effectuer un exercice physique SEUL. Ce dernier doit rester bref et à proximité immédiate du domicile!

La sortie en vélo, est depuis ce 19 mars interdite et soutenue par la fédération française de cyclisme.

La situation est grave. Pour sauver des vies, #restezchezvous

SENIORS et PERSONNES FRAGILES

Le CCAS peut vous aider.

Contactez le **01.34.58.50.01**.

Pour les personnes âgées qui ont besoin de faire leurs courses et de se rendre à la pharmacie ou chez le médecin peuvent contacter le bus solidaire.

A réserver au **01.34.58.50.01**

CRECHE

Une crèche reste ouverte pour accueillir les enfants des personnels de santé sur justificatif.

Contactez le **01.34.58.50.00**.

ECOLE

Une école reste ouverte pour les enfants des personnels de santé sur justificatif. L'accueil du matin, du soir, le temps périscolaire et la cantine sont assurés.

ENTREPRISES, ENTREPRENEURS ET INDEPENDANTS

Les informations, mesures et contacts sont à retrouver sur le [site de Versailles Grand Parc](#).

MARCHES FORAINS

Les marchés sont maintenus pour la partie alimentaire. Attention à respecter une distance d'un mètre entre chaque personne.

RAMASSAGE DES DECHETS

Sont maintenus : le ramassage des ordures ménagères, des déchets recyclables et du verre, collectes des encombrants, collecte des points d'apport volontaire.

Sont suspendues à partir du 23 mars : collecte des déchets verts.

Fermeture de toutes les déchèteries et Ecopoint.

Arrêt de la collecte des vêtements "Le Relai". Merci de stopper vos apports.

Toutes les informations sur ce sujet : <https://www.versaillesgrandparc.fr/actualites/toute-lactualite/details/article/covid-19-suivez-levolution/>

A compter de mardi 17 mars à 12 heures et jusqu'à nouvel ordre :

?? Fermeture des équipements extérieurs (parcs, jardins d'enfants, fitness, glisse universelle?)

?? Fermeture de l'accueil de l'Hôtel de Ville et de la Mairie annexe au public.
Seules les urgences seront traitées sur rendez-vous sur appel au : **01.34.58.50.00**.

Pour assurer une continuité de service, l'accueil de la police nationale est centralisé à Versailles. Les dépôts de plainte seront interrompus à Villi-sur-Yvelines.

L'accueil de la police municipale est fermé au public pendant cette période.
En cas d'urgence, contacter le **17** ou le **0.8000.78140**

En cas de nécessité absolue, le maire [Pascal Thevenot](#) reste joignable au 06.67.21.82.53

CONSEIL MUNICIPAL

L'installation du Conseil municipal a lieu en huis clos samedi 21 mars à 10 heures. Afin de permettre au public d'assister à l'installation du Maire et de ses adjoints, un Facebook Live sera organisé.